|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **DIRECTEUR en REP +**  **EMPU Virginia WOOLF**  **REP+ Les Escholiers de la Mosson** | **FICHE DE POSTE ANNÉE 2021** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** | **PLACE DU POSTE** | Sous l’autorité de l’inspectrice de l’éducation nationale de circonscription de Montpellier-ouest, le directeur de l’école maternelle Virginia Woolf (5 classes ) située au sein du réseau d’éducation prioritaire renforcé Les Escholiers de la Mosson, exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l’égard des élèves, des personnels, des parents d’élèves et des partenaires de l’école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur (*Référentiel métier des directeurs d'école, NOR : MENE1428315C, circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014, MENESR - DGESCO B3-3*) et dans la logique du référentiel de l’éducation prioritaire (*http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html#Un\_référentiel pour l’éducation prioritaire*). |
| **PROFIL DU POSTE** | **CADRE GÉNÉRAL** | La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d'égalité des chances a pour principal objectif la réduction des écarts de réussite, avec le reste du territoire, sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves qui y sont scolarisés.  Les missions du directeur d’école en REP+ s'inscrivent dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire mise en œuvre à la rentrée 2015. |
| **MISSIONS** | Il travaille au sein d’une équipe pluri et inter-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du REP+ et avec les partenaires associés, au regard du référentiel de l’éducation prioritaire.  Il impulse et accompagne une dynamique pédagogique et éducative favorisant l’articulation entre le projet du REP+ Les Escholiers de la Mosson et le projet d’école. |
| **FONCTIONS** | - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en les inscrivant dans les repères du référentiel pour l’éducation prioritaire.  - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation REP+ dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l’école.  - Piloter ou accompagner les différents dispositifs d’aide aux élèves, internes ou externes à l’éducation nationale et inscrits dans le territoire.  - Participer aux réunions du comité de pilotage du REP+ et contribuer activement à ses travaux dans une perspective de liaison inter degré renforcée.  - Élaborer et renseigner les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'inspecteur de circonscription et le coordonnateur de réseau.  - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation notamment en lien avec le contrat de ville et les programmes de réussite éducative. |
| **COMPÉTENCES** | L’animation pédagogique d’une équipe enseignante intervenant auprès d’élèves en  difficulté scolaire impose un ancrage didactique et pédagogique avéré. La détention  d’un CAFIPEMF est de nature à représenter une réelle valeur ajoutée à la candidature. |
| **CONTEXTE ADMINISTRATIF** | **PRÉ-REQUIS**  **(diplômes ou expérience)** | L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d’écoles.  Une expérience en éducation prioritaire est vivement attendue. |
| **NOMINATION** | Poste à profil. Passage devant une commission.  Affectation à titre définitif. |
| **RÉGIME HORAIRE** | Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1er degré. |
| **RÉGIME DE CONGÉS** | Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1er degré. |
| **RÉGIME INDEMNITAIRE** | Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes de directeurs ainsi qu’aux indemnités liées à l’exercice en réseau d’éducation prioritaire. |
| **MODALITÉS DE CANDIDATURE** | Les candidatures seront accompagnées d’une lettre de motivation et d’un curriculum vitae.  Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés. |
| **CONTACT** | **Marie-Laure LE BAIL, IEN-CCPD Montpellier-ouest**  **marie-laure.le-bail@ac-montpellier.fr**  Tél : 04.48 18 54 88 |

**CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT**

**1**. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité

* Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier
* Connaissances de l'éducation prioritaire, enjeux, finalités, évolutions
* Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
* Connaissances de la politique de la ville
* Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel

**2**. Dans le domaine pédagogique

* Connaissances de l'organisation des enseignements
* Capacité à animer et à fédérer une équipe
* Capacité à organiser un travail en réseau

**3.** Dans le domaine administratif

* Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer
* Maîtrise des outils bureautique et numériques
* Capacité à élaborer des outils de pilotage

**4.** Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

* Capacités à travailler en équipe et en partenariat
* Capacités à l'adaptation
* Qualité de l'expression
* Aptitude à la communication
* Capacités d'écoute
* Sens de la représentation du système éducatif
* Sens des responsabilités et de l'initiative
* Capacité à fédérer